

Arras, le 3 mai 2018

## Concertation relative au Plan de prévention des risques inondations (PPRI) de la Clarence

Les plans de prévention des risques inondations (PPRI) identifient les zones d'aléas. Ils restreignent ou interdisent les constructions pour éviter d'augmenter la vulnérabilité du territoire.

Le PPRI de la Clarence est prescrit depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 sur 57 communes.

Reprises dans ce PPRI, les cartes d'aléas identifient les secteurs inondables de la Clarence. Elles ont été réalisées sous le pilotage de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais.

Ces cartes ont été présentées aux différents acteurs du territoire, notamment lors de la réunion de concertation présidée par Nicolas HONORE, sous-préfet de l'arrondissement de Béthune, le jeudi 26 avril 2018. Les parties prenantes peuvent émettre leurs dernières observations jusqu'au 18 mai prochain.

Cette étape importante permet d'ores et déjà aux collectivités de prendre en compte la connaissance du risque inondation dans les documents d'urbanisme ou pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Deux réunions publiques sont organisées pour présenter les cartes d'aléas au public :

- **le mercredi 13 juin 2018** à partir de 19h, salle des fêtes de Pernes
- **le jeudi 14 juin 2018** à partir de 19h, salle Sainte Cécile de Lillers

La concertation se poursuivra par la détermination des enjeux définis sur les secteurs inondables, en concertation avec les élus. Le zonage réglementaire et l'écriture du règlement associé permettant de définir des prescriptions d'urbanisme sur les zones identifiées seront ensuite établis.

Le PPRI de la Clarence sera soumis à enquête publique au premier semestre 2019. Approuvé, il sera annexé aux documents d'urbanisme en vigueur et vaudra servitude d'utilité publique.

Les cartes et l'avancée du projet peuvent être consultées :

- sur le site des Services de l'État dans le Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risquesmajeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours>
- sur le site internet dédié au projet : <http://www.ppri-clarence.fr>